

Début de paie hier : loin du désordre du 25 mars dernier

E. NDONG-ASSEKO
Libreville/Gabon

TIRANT les leçons des scènes dérangeantes de personnes agglutinées (en plein Covid-19) devant leurs guichets pour percevoir leurs salaires le 25 mars dernier, les banques et autres établissements financiers ont mis en place une organisation matérielle conséquente pour assurer aux agents de l'Etat (essentiellement militaires) un service adapté à la lutte contre la propagation du nouveau coronavirus. Bicig, UGB, Orabank, le Trésor, La Poste, les établissements de micro finances EDG et Finam, etc., ont effectivement pris des dispositions en vue d'encadrer l'affluence souvent massive des clients, nombreux en cette

période de fin du mois. L'organisation mise en place intégrait, entre autres consignes, l'observation des gestes barrières, le passage au thermoflash et l'application des gels hydroalcooliques pour les clients. Ensuite, comme nous avons pu l'observer à l'une des agences UBA de Libreville, en plus des mesures de distanciation sociale, les agents commis à la sécurité, pour éviter l'inobservation de ces gestes barrières, ne pouvaient faire entrer plus de deux personnes à la fois. De même, en dépit d'une salle d'accueil spacieuse, l'on n'y admettait pas plus de cinq usagers à la fois. En outre, alors qu'en pareille période, habituellement, certains établissements prévoyaient une tente pour les clients, le nombre a été doublé (voire triplé, comme



Hier à Libreville, un peu partout comme ici à La Poste, le dispositif d'accueil des agents de l'Etat était mieux adapté à la lutte contre le Covid-19.

à La Poste SA), afin qu'en raison d'une affluence considérable, l'on ne déroge nullement à la distanciation sociale, avec des chaises bien distantes les unes des autres. Cette distanciation

était appliquée, même devant les guichets automatiques, avec de longues files de clients où les écarts de sécurité de l'ordre d'un mètre étaient respectés. Cependant, il y avait aussi des

clients qui, se retrouvant entre amis ou collègues, faisaient fi du respect de ces mesures en étant trop près les uns par rapport aux autres au moment des conciliabules.

Barrières : un relâchement sans doute préjudiciable

ENA
Libreville/Gabon

COROLLAIRE de la décision de faire percevoir leur paie aux Forces de défense et de sécurité dès hier mardi 21 avril 2020, bien des barrières de police avaient été dégarnies, lorsqu'ils n'étaient pas inopérants, vides de leurs éléments. Le constat fait hier en matinée sur nombre de points de contrôle érigés dans différentes artères faisait apparaître, étrangement, un allègement substantiel en plusieurs de ces postes qui assurent le respect des mesures liées au confinement total dans le Grand Libreville. Pour plusieurs usagers, la déduction

était simple, comme le relève un passager d'un véhicule : " Ils sont allés toucher leurs salaires ". Certes, tous les agents commis au contrôle n'ont pas " levé le pied ". On y voyait certains, armes aux poings, assurer la présence au poste, mais souvent seul, tandis que leurs collègues étaient absents. Or, en cette période où la rigueur doit être de mise pour une

Pour plusieurs usagers, la déduction était simple, comme le relève un passager d'un véhicule : « Ils sont allés toucher leurs salaires »

bonne couverture de la mission de sécurisation, un relâchement pourrait être préjudiciable à l'efficacité du résultat escompté. Sans doute que durant cette période de flottement qui aura duré une demi-journée, bien des personnes en ont profité, dans des conditions contraires à l'esprit du confinement. N'empêche que la recette (la bonne) aurait été de concilier cette exigence pécuniaire avec l'accomplissement sans faille de la surveillance des mouvements de personnes dans ce Grand Libreville, où l'exécution des dispositions édictées peinent à entrer dans les mœurs. En suppléant l'absence des uns par la présence de nouvelles arrivées.

Situation épidémiologique



avril 2020.

Résultats encourageants

Les premiers résultats obtenus sont encourageants et conforte la position du gouvernement dans les choix stratégiques faits en matière de riposte à la pandémie du Covid-19.

Toutefois, le meilleur traitement reste la prévention, c'est-à-dire éviter de tomber malade par la prise de conscience d'appliquer les mesures barrières qui sont le port obligatoire du masque, la distanciation sociale et le lavage des mains avec l'eau et le savon.

Rappel des gestes barrières

Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou un gel hydro-alcoolique ;
En cas de toux et d'éternuement, se couvrir la bouche et le nez avec le coude fléchi ou un mouchoir. Jeter immédiatement le mouchoir et se laver les mains ;
Éviter tout contact étroit avec une personne ayant de la fièvre et de la toux ;
Saluer sans se serrer la main et éviter les embrassades ;
Nettoyer les objets et les surfaces souillés.

L'épidémie du Coronavirus est dans sa phase communautaire, c'est-à-dire que le virus circule activement dans nos communautés. A cet effet, la réalisation du dépistage massif va entraîner une augmentation exponentielle des nouveaux cas jusqu'à l'atteinte du pic. Aussi, avec la mise en place des nouveaux équipements, nous avons enregistré trente-six (36) nouveaux cas positifs, ce qui porte à cent-cinquante-six (156) le nombre total de cas déclarés positifs au Covid-19. Nous avons neuf (9) nouvelles guérisons, soit un total de seize (16) cas guéris. Pour ces cas, il s'agit de la première cohorte des patients ayant terminé leur traitement Hydroxychloroquine et Azithromycine. Il est nécessaire de rappeler que le démarrage du traitement à base de chloroquine associé à un antibiotique est effectif au Gabon depuis le 5

